



CC Pays de Montereau (Siren : 247700107)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Montereau-Fault-Yonne
Arrondissement	Provins
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	23/04/1974
Date d'effet	23/04/1974

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Jean-Marie ALBOUY

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	29 avenue du général de Gaulle
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77130 MONTEREAU FAULT YONNE
Téléphone	01 60 73 44 00
Fax	01 60 57 24 51
Courriel	
Site internet	www.paysdemontereau.fr

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	42 549
-----------------------------	--------

Densité moyenne 155,85

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 21

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
77	Barbey (217700210)	155
77	Blennes (217700350)	569
77	Cannes-Écluse (217700616)	2 556
77	Chevry-en-Sereine (217701150)	527
77	Courcelles-en-Bassée (217701333)	236
77	Diant (217701580)	188
77	Esmans (217701721)	908
77	Forges (217701945)	602
77	La Brosse-Montceaux (217700541)	799
77	La Grande-Paroisse (217702109)	2 796
77	Laval-en-Brie (217702455)	468
77	Marolles-sur-Seine (217702794)	1 760
77	Misy-sur-Yonne (217702935)	991
77	Montereau-Fault-Yonne (217703057)	19 123
77	Montmachoux (217703131)	238
77	Noisy-Rudignon (217703388)	626
77	Saint-Germain-Laval (217704097)	2 893
77	Salins (217704394)	1 086
77	Thoury-Férottes (217704659)	687
77	Varennes-sur-Seine (217704824)	3 495
77	Voulx (217705318)	1 846

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique <i>Aménagement et entretien des lits et berges de rus</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Création, gestion et entretien des moyens de production, de transport, de stockage et distribution d'eau potable. La CC est habilitée à procéder à la vente d'eau pour des communes non membres</i>
- Assainissement collectif <i>-Création et entretien des réseaux collectifs de collecte et des installations de traitement des eaux usées. - Création et entretien des réseaux collectifs de collecte et des installations de traitement des eaux pluviales</i>
- Assainissement non collectif <i>Contrôle et entretien des installations d'assainissement non collectif</i>

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte, traitement, valorisation et élimination des déchets des ménages et déchets assimilés</i>
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, gestion politique locale du cadastre et soutien aux activités commerciales <i>zone de Villotte, zone du grand fossard - Esmans : zone du petit fossard - Forges : zone du Plessis - La Brosse-Montceaux : zone terres et eau - Marolles sur Seine : zone du Moulin, zone de Saint Donain - Montereau-fault-Yonne : zone de Saint Martin, Zone de l'allée Saint Germain - Salins : zone des Morsins - Saint-Germain-Laval : zone de Merlange - Varennes sur Seine : zone du Bréau * Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités économique d'intérêt communautaire. Sont considérées d'intérêt communautaire, toutes les zones d'une superficie d'au moins 7 hectares créées à compter du 01/01/2003. Toute extension de ces zones d'intérêt communautaire est considérée d'intérêt communautaire quelle que soit sa surface.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières <i>Acquisition et gestion de réserves foncières permettant la création de nouvelles zones d'aménagement et de zones d'activités d'intérêt communautaire, ainsi que leur extension, et toute opération reconnue d'intérêt communautaire conformément aux présents statuts.</i>
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme <i>Elaboration, planification et programmation de documents stratégiques de développement territorial à l'exception des documents d'urbanisme notamment SCOT, PLU</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Création, aménagement et entretien à titre conservatoire des voiries publiques internes des zones d'activités communautaires Création, aménagement et entretien des voies et dépendances classées dans le domaine public des communes membres et ouvertes à la circulation des véhicules motorisés Les dépendances desdites voiries sont les suivantes : la chaussée ; les trottoirs, bordures, caniveaux, parvis, places; les accotements ; les fossés et les bassins d'infiltration dès lors qu'ils assurent la gestion des eaux de la chaussée ; les talus, les parapets, murs de soutènement et ouvrages d'art, dès lors qu'ils sont nécessaires au soutien ou à la protection de la chaussée ; les dispositifs de signalisation horizontale et verticale (y compris le panneau d'entrée de ville) ; les glissières de sécurité ; les pistes cyclables ; les potelets et barrières nécessaires à la mise en accessibilité des arrêts de bus, passages piétons et carrefours. Aménagement et entretien des dépendances des voies départementales en zone agglomérée des communes dans le cadre de conventions passées avec le Conseil Général de Seine et Marne. Création, aménagement et entretien à titre conservatoire des voies vertes telles que définies par le code de la route à l'article R110-2 (route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers). Création d'itinéraires de randonnées d'intérêt communautaire par la mise en place et l'entretien de mobilier de jalonnement (panneaux, signalétique, bancs, tables...) Est considéré d'IC tout itinéraire de liaison entre au moins 2 communes du territoire complémentaire au maillage des circuits des "petites et grandes randonnées".</i>
- Signalisation
- Parcs de stationnement <i>Création, aménagement et entretien de parcs publics de stationnement ouverts et gratuits, classés dans le domaine public des communes membres, directement accessibles depuis la chaussée.</i>
Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme  
*Création et gestion d'un Office de Tourisme Communautaire Promotion du patrimoine naturel, bâti, historique (parcs thématiques) et touristique Commercialisation de prestations et de produits touristiques. Aide à la création d'hébergements touristiques dans le cadre des politiques départementales ou régionales Maîtrise d'ouvrage des opérations touristiques d'intérêt communautaire suivantes: Ports de plaisances, haltes fluviales, Maison de la Seine, péniche d'hébergement itinérante, espace aqua-ludique, en partenariat avec les Communes concernées.*

#### Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

*Elaboration et suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH)*

- Politique du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

*Maitrise d'ouvrage d'opérations d'amélioration de l'habitat privé, notamment OPAH, PIG ou toute autre procédure contractuelle*

#### Infrastructures

- Pistes cyclables

#### Autres

- NTIC (Internet, câble...)

*Conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes*

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
77	Syndicat mixte fermé des rus du Val de Seine (257701615)	SM fermé	82 597
77	Syndicat mixte d'aménagement des bassins versants Bassée Voulzie Auxence (200078137)	SM fermé	52 056
77	Syndicat de la région de Montereau Fault Yonne pour le traitement des ordures ménagères (SIRMOTOM) (257701748)	SM fermé	54 770
77	Syndicat mixte d'adduction d'eau de la région de Châtenay sur Seine (257700518)	SM fermé	1 597
77	Seine-et-Marne numérique (200036481)	SM ouvert	944 930
77	Syndicat mixte fermé aménagement et entretien du ru de l'Etang (257705269)	SM fermé	5 850
77	Syndicat mixte des 4 Vallées de la Brie (200078046)	SM fermé	56 692

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)